

COMMUNIQUE DE PRESSE 19/11/2018

L'Af2i a attribué en 2018 son label à 9 offres de formation conçues pour les administrateurs des Caisses de Retraite (professions libérales, indépendants et salariés de certaines professions)



L'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i) a souhaité aider à la définition du contenu des **formations des administrateurs de Caisses de Retraite (professions libérales, indépendants et salariés de certaines professions)** telles que requises par le décret n°2017-887 du 9 mai 2017. Après un processus de **consultation** puis de **sélection** rigoureuse, l'Af2i a retenu les meilleures offres de formations adaptées à ces objectifs et aux personnes concernées et leur a attribué le **label Af2i** pour 2018 et 2019.

Afin d'assurer une sélection impartiale et avisée parmi la douzaine de candidatures reçues, un **comité de labélisation** a été formé de neuf experts reconnus : Catherine JURY-TRAN (AFTE), Jean-Baptiste BELLON (SFAF), François DELAVENNE (CPF), Didier DAVYDOFF (OEE), François BONNIN (Institut des Actuaire), Régis de LAROULLIERE (Association Actuarielle Internationale), Alain CHEVALIER (ESCP Europe), Eric DEROBERT (AFTI). Jean-François BOULIER, Président de l'Af2i, préside ce comité de labélisation.

Le comité de labélisation a évalué les candidatures au regard des trois critères suivants : **conformité au programme, expérience des formateurs, adaptation au rôle des administrateurs**. Les 1^{ers} labélisés de mai 2018 étaient : **AFG, Aon, Cegos et Insti7**. À l'issue d'une 2^{ème} séance, le 6 novembre 2018, cinq autres formations ont été reconnues correspondre aux critères et ont reçu le label Af2i : **Bärchen, Caritat, First Finance, Forsides et Forward Finance**.

Le label Af2i a été attribué pour deux années, 2018 et 2019, à ces neuf offres de formations. Le **comité de labélisation** sera très attentif, pendant cette période, au **suivi des formations proposées** afin qu'elles soient en constante adéquation avec le dossier validé par ce-dit comité.

Jean-François BOULIER, Président de l'Af2i, a déclaré : « *Je suis très heureux de la mise en place de ce label et de l'intérêt qu'il a suscité auprès des organismes de formation et des Caisses de Retraite. Je tiens à remercier vivement les membres du comité de labélisation pour leur engagement dans ce projet pédagogique* ».

Etienne STOFER, Directeur de la CRPN et Président de la Commission « Formation Recherche » de l'Af2i, a ajouté : « *L'Af2i participe à la mise en place de standards de qualité, qui bénéficieront à un nombre important d'administrateurs des caisses de retraite régies par le décret n°2017-887 du 9 mai 2017. Ces offres de formations ainsi labélisées pourront tout aussi bien s'appliquer aux administrateurs des autres caisses de retraite, couvrant ainsi l'ensemble des caisses disposant de réserves en France* ».

A propos de l'Af2i :

L'Association française des investisseurs institutionnels a été créée en 2002 avec pour ambition de fédérer tous les acteurs économiques concernés par les procédures et techniques de gestion institutionnelle, quelle que soit leur famille d'appartenance (assurance, retraite, prévoyance, mutuelle de santé, fonds de dotation, fondation, association, entité publique ou institution spéciale, entreprise à statut spécifique...). Elle le fait notamment à travers ses réalisations : centre de réflexions et de propositions, information et assistance. Elle établit chaque année une cartographie précise de ses membres et du monde institutionnel. Elle compte 81 membres adhérents, représentant plus de 2 200 Md€ d'actifs gérés et 85 membres partenaires représentatifs des différents métiers des prestataires de la gestion d'actifs et du métier du titre (SGP, consultants, dépositaires, fournisseurs d'indices, brokers, etc...).

Contact : Emilie Balard, Directrice de la communication - + 33(0)1 42 96 25 36 – af2i@af2i.org

Af2i – 36, rue de l'Arcade - 75008 Paris
Tél : 01.42.96.25.36 – Fax : 01.73.76.63.95 – Email : af2i@af2i.org – Web : www.af2i.org
Association française des investisseurs institutionnels - Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Agrément n° 00155634 délivré le 26 juillet 2002, à Paris - Siret : 44838510400030